

Formulaire de réponse à l'appel à pré-projets

1. Identification de l'auteur Nom, prénom Association Autre (préciser)	Pahaut Bastien Contrat de Rivière Lesse – bastien.pahaut@crlesse.be – 084/22.26.65
2. Titre du pré-projet 3. Contenu Contexte (+/- 1p.) Description du projet y inclus les actions/tâches concrètes à réaliser (+/- 1 p.) Résultats attendus (+/- ½ p.) Enjeux prioritaires / Axes de la stratégie rencontrés (+/- ½ p.)	Gestion écologique de la renouée du Japon via pâturage caprin : zones test et application CONTENU Un des objectifs de la stratégie Biodiversité 360° étant : <i>Prévenir et limiter l'impact des Espèce exotiques envahissantes (EEE).</i> Sachant que les abords de cours d'eau (plaine alluviale) sont des biotopes propices à l'installation de la Renouée du Japon (milieu méso-eutrophe et hygrophile), notamment à la suite des crues de juillet 2021 (dispersion de boutures). Considérant que les milieux rivulaires sont des habitats rares et en danger car fragiles. Sachant que ces habitats en danger constituent d'importants couloirs écologiques, essentiels à la survie des espèces (maillage écologique – trame verte & bleue). Sachant que les EEE présentes sont des sources de dissémination pour les zones encore saines. Le projet consiste en la mise en place de pâturage caprin en vue d'éradiquer, de manière écologique, les renouées du Japon présente dans les zones alluviales. DESCRIPTION - Définition de zone(s) d'action : les CR touchés par les inondations possède un inventaire exhaustif des points noirs type <i>bouture de renouée du Japon</i> et <i>Massifs de renouée du Japon</i>. La définition de zone(s) d'action se basera sur cet inventaire ; - Prise de contact avec les propriétaires : privés et/ou publiques pour la mise en place du pâturage ; - Budgétisation des actions selon les zones ; - Lancement d'appels d'offres. Mise à disposition de chèvres (entre 10 et 15 individus par hectare). Mise en place de clôture mobile sur la zone d'action. Encadrement des entrepreneurs locaux mettant à disposition le bétail. Pâturage prévu de mars à octobre (voir novembre) +répétition de l'opération sur plusieurs années (idéal = 7 ans, le projet devrait être reproposé au prochain programme LEADER). Suivi des repousses suite au pâturage. RÉSULTATS Éradication de manière durable des populations de renouées du Japon sur les zones d'action identifiées. Engagement d'éleveurs locaux.





NOV'ARDENNE
GROUPE D'ACTION LOCALE

	Projet pilote. OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE Les objectifs rencontrés sont les suivants : Lutte contre les EEE : <u>objectif opérationnel : renforcer les maillages écologiques du territoire tout en préservant la faune & la flore et l'ensemble des milieux.</u> Les EEE ont été reprises comme menace dans l'enjeu Environnement. Préservation d'habitats d'intérêt communautaire : ripisylves Amélioration de la morphologie des cours d'eau
4. Partenariat envisagé	Non Oui, lesquels ? GAL Nov'Ardenne, communes, éleveurs locaux
5. Estimation du coût global	6500€/ha.an (mise à disposition de bétail : transport etc.) Financement d'1/5^e ETP : 10 000€/an Clotures : kit complet : 2000€/ha (pose comprise) Soit 8500€/ha.an + 10 000€/an (1/5^e ETP).

Date de la version du document : 12-01-2023

Nom du déposant : PAHAUT Bastien – Contrat de Rivière LESSE

Signature :



Fonds européen pour le développement rural : l'Europe
investit dans les zones rurales